

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Parce que l'amélioration des conditions de travail contribue à la performance de l'entreprise !

> BÉNÉFICES

- > Maîtrise des coûts et pertes de performance liés aux accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP)
- > Amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) et prévention des risques psychosociaux (RPS)
- > Intégration dans la politique de responsabilité sociétale (RSE)
- > Prévention de la pénibilité au travail
- > Maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap
- > Prise en compte du vieillissement au travail

Au même titre que les aspects techniques et économiques, la maîtrise des aspects ergonomiques permet d'améliorer la performance de l'entreprise.

Au cœur des situations réelles de travail et des process, notre action intègre tous les acteurs de l'entreprise (Direction, encadrement, opérationnels), facteur de réussite du projet et de motivation des équipes.

Grâce à nos outils de mesure innovants, nous identifions avec précision les risques et proposons des solutions adaptées et concrètes.



ETAT DES LIEUX

Détermination de la démarche à mettre en place

- > Analyse de la demande
- > Analyse des indicateurs
- > Questionnaire

DÉMARCHE GLOBALE
ET INTÉGRÉE

COMITÉ DE PILOTAGE

FACTEUR DE RÉUSSITE

ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Mise en évidence des éléments positifs à préserver et des éléments à améliorer

- > Observation
- > Mesures
- > Entretien

ACTEURS MOBILISÉS
ET COMPÉTENTS
MÉTHODOLOGIE ET OUTILS
ADAPTÉS

GROUPE DE TRAVAIL

PERFORMANCE

QVT
CONFORT
RSE
SANTÉ
SÉCURITÉ
AUTONOMIE
BIEN-ÊTRE

PLAN D'ACTIONS

- > Elaboré par le groupe de travail
- > Validé par le comité de pilotage
- > Mis en place par l'entreprise
- > Suivi par METROERGO

- > Organisation du travail
- > Ambiance de travail
- > Environnement physique de travail
- > Aménagement de postes
- > Conception d'outils
- > Tutorat, transmission du savoir-faire
- > Formation
- > Préparation physique...

COMITÉ DE PILOTAGE
+ GROUPE DE TRAVAIL

métroergo vous accompagne dans vos projets

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

